

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative à l'utilité du maintien et de la prolongation de l'actuelle ligne-navette du bus 90.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

La conversion en autobus articulés des lignes 89 en septembre 2021 et 49 en novembre 2021 a entraîné certaines déviations de leur parcours dans Anderlecht, vu la fermeture de la rue Wayez, le mauvais état des voiries, le rayon de braquage des articulés, l'étroitesse des artères et des ronds-points rencontrés.

De ce fait, la « STIB » a mis en service, en janvier 2022 une ligne de substitution entre « Peterbos » et « Jacques Brel », sous l'indicatif 90 pour desservir les tronçons des 49 et 89 qui n'étaient plus desservis.

Le 49 circulait dans des artères à double stationnement avec gabarit faible de circulation comme au boulevard Prince de Liège, avenue Cyriel Buysse, place de la Beauté, rue Jules Broeren, rue de Douvres et rue du Village.

Le 89 circulait aux boulevards Graindor, Maurice Herbette et Félix Paulsen, artères à stationnement des deux côtés de la voirie, donc un couloir étroit de circulation.

La mise en service nécessaire d'autobus articulés sur ces lignes très fréquentées est très appréciée, mais ces autobus ne peuvent plus desservir l'ancien itinéraire au vu de l'étroitesse des ronds-points, des squares et des bandes de circulation.

Le 49 est dévié depuis le rond-point du Meir par la place de Linde et le Peterbos vers le boulevard Prince de Liège.

Le 89 est dévié depuis la rue Birmingham par l'avenue de Scheut, la chaussée de Ninove et le boulevard Prince de Liège.

Ces itinéraires déviés sont appréciés par les usagers de ces lignes de bus et il serait vraiment utile de les maintenir en l'état.

De ce fait, il serait intéressant de prolonger la ligne 90 et de la configurer avec un itinéraire anderlechtois plus intéressant qui pourrait être « Cimetière d'Anderlecht » (en journée) et « Eddy Merckx » en soirée comme terminus, Maurice Carême, Veeweyde, Gounod, Meir, Paul Janson, Wayez, Douvres, Auber, Broeren, Buysse, Prince de Liège, Felix Paulsen, Henri Rey, Maurice Herbette, Birmingham, Delacroix. Ce 90 serait une ligne très intéressante pour les Anderlechtois, car aucune ligne ne dessert le cimetière communal, et elle assurerait une desserte parfaite inter-quartiers d'Anderlecht.

Ma question est la suivante :

La Commune peut-elle demander à la « STIB » qu'elle étudie cette possibilité de prolongation jusqu'au cimetière et qu'elle maintienne les itinéraires actuels des bus 49 et 89 ?

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de Schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Nous avons posé la question à la « STIB » et nous avons reçu la réponse suivante :

La création de la ligne 90 résulte de la déviation simultanée des lignes 49 et 89, chacune pour des motifs différents, ce qui a créé un trou important dans la desserte d'une partie d'Anderlecht.

C'est à cet effet que la « STIB » a mis en œuvre cette solution qui se voulait temporaire, dans l'attente du rétablissement d'au moins une des deux lignes.

S'il va de soi que l'idée d'un maintien de la ligne de bus 90 après les travaux, assortie d'un prolongement à travers d'autres quartiers de la commune, est

sympathique, elle s'accompagne d'une hausse des coûts d'exploitation et d'un besoin supplémentaire de véhicules, au-delà de ce qui est prévu pour le moment. La « STIB » nous dit de prendre acte de la suggestion et qu'elle va l'intégrer à sa réflexion générale des futurs redéploiements de l'offre dans ce secteur.